## INSCRIPTION SEJOUR NEW YORK FAMILLE DU 5 AU 10 AVRIL 2025

# ATTENTION – TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE COMPLETES – TOUTE INSCRIPTION NON COMPLETE ENTRAINERA L'ANNULATION DU DOSSIER SANS PREVENANCE DU SALARIE

### LES INSCRIPTIONS COMMENCERONT A PARTIR Du Mardi 11 Juin jusqu'au Vendredi 28 Juin 2024 (inclus)

#### 00000000000000

SALARIE					
NOM					
PRENOM					
ADRESSE MAIL					
SERVICE					
TELEPHONE PERSO			TEL SERVICE		
QUALIFICATION		NATURE DU CONTRAT	CDI	CDD	
VOYAGES DEJA EFFECTUES					
ACCOMPAGNANTS					
NOM/ PRENOM/			LIEN DE I	PARENTE	
DATE DE NAISSANCE					
NOM/PRENOM/			LIEN DE PARENTE		
DATE DE NAISSANCE					
NOM /PRENOM/			LIEN DE PARENTE		
DATE DE NAISSANCE					

Nous vous rappelons que selon le nombre de personnes inscrites un tirage au sort sera effectué en présence d'un représentant de chaque organisation syndicale.

Une inscription ne veut pas, obligatoirement, dire départ.

Les personnels n'ayant jamais participé à un séjour seront prioritaires (nous remontons sur 5 ans).

Chaque salarié ayant été tiré au sort sera contacté individuellement (téléphone ou mail). Sans réponse de leur part sous quinzaine, leur inscription sera automatiquement annulée.

Dès confirmation de la participation, un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour sera demandé et encaissé. Le paiement en plusieurs échéances étant accepté, les chèques vous seront demandés à l'avance, à charge pour le CSE de les encaisser mensuellement.

## ATTENTION LA PHOTOCOPIE DU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE DEVRA ETRE REMISE AU CSE.

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir des autorités américaines, avant leur départ, une autorisation électronique d'entrée aux USA à remplir en ligne sur le site internet de l'ESTA (Système Electronique d'Autorisation de Voyage) https://esta.cbp.dhs.gov Pour plus d'information, consulter le site : http://www.office-tourisme-usa.com/formalites-etats-unis.php

Le tarif de l'ESTA est de 21 \$ à ce jour sous réserve de modification (le paiement se fait en ligne par carte bancaire uniquement).

#### Pour les ressortissants étrangers se renseigner auprès de son ambassade.

Pour les personnels non mariés, un justificatif officiel sera demandé (PACS – concubinage et justificatif de domicile commun)

#### ASSURANCE ANNULATION MODALITE

Pour les dossiers d'annulation avec les assurances, le CSE n'est nullement responsable si des frais sont retenus.